

Paris, le 16 février 2021

A Mesdames et Messieurs les Présidents de Club  
d'Aïkido, Aïkibudo d'Île de France

<b>ELECTION REGIONALES FFAAA IDF</b>
--

Mesdames, Mesieurs les Présidents.es,

Les informations sur l'évolution de la pandémie ne sont pas très encourageantes et le Comité directeur de la Ligue envisage donc de convoquer quoiqu'il en soit l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire électorale le Vendredi 2 avril 2021 à partir de 18h00.

A moins d'une évolution positive des règles de couvre-feu, nous serons contraints de faire ces réunions par visio-conférence et, les votes auront lieu par voie électronique.

Naturellement, afin d'assurer la sincérité du scrutin et l'anonymat des votes, la Ligue entend nommer une commission électorale qui veillera au bon déroulement des opérations électorales.

Compte tenu de ces contraintes et de la nécessité de clore la liste des candidats avec un délai de prévenance suffisant, **la date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 2 mars 2021 à Minuit.**

Par ailleurs, vous trouverez ci-après une note méthodologique vous expliquant les modalités pour :

- la formalisation et d'envoi des procurations. A ce titre toute procuration qui ne sera pas parvenue au plus tard 15 jours avant le scrutin en original au siège de la Ligue selon les modalités requises ne sera pas prise en compte. Pour rappel le nombre de procuration par votant est limité à 3 y compris son club.
- votre participation aux assemblées ;
- votre participation au scrutin.

Naturellement, si vous avez la moindre interrogation, je vous invite à prendre contact avec moi, ou avec les Vice-Présidents Philippe MONFOUGA ou Patrick BELVAUX.

Vous souhaitant bonne réception,

Très cordialement.

Serge BRIAND  
Président Ligue IDF